

REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

31^e ANNÉE

N^o 10

15 MAI 1888.

AVIS. — Se réabonner par la poste à l'ordre de M. Leymarie.

LE SIÈGE SOCIAL de la *Société scientifique du spiritisme* et sa *librairie* seront transférés, 24, rue des Petits-Champs (entrée 1, rue Chabanais), au 1^{er} juillet 1888.

QUELQUES FRÈRES EN SPIRITISME nous préviennent que des personnes se présentent chez eux, en notre nom, pour réclamer des secours; la Société n'a *jamais* envoyé qui que ce soit chez nos frères. Pour arrêter cette exploitation, réclamer une lettre de notre société, avec son cachet et la signature de l'administrateur.

ARYAS ET SÉMITES

Deux races humaines, probablement supérieures aux autres races primitives, nous ont laissé des documents historiques sur leur origine, ce sont les Sémites et les Aryas. Les premiers paraissent s'être primitivement établis dans l'Assyrie, et les seconds dans la Sogdiane et la Bactriane. La Bible est le plus ancien document que nous ayons sur les Sémites qu'on peut désigner sous le nom de race Blanche-Brune; la Bible nous les dépeint comme peuple pasteur; mais elle ne dit rien de précis sur leur religion primitive. Elle raconte que, plus de deux mille ans avant Jésus-Christ, Dieu révéla le monothéisme à Abraham, Sémite, Chaldéen fils de Tharé qui adorait les astres. Nous pouvons admettre d'après cela que les Sémites étaient sabéens et non monothéistes, et que le monothéisme révélé à Abraham leur était inconnu et ne faisait point suite à une religion monothéiste primitive, comme M. Nicolas l'insinue (1); laquelle n'est mentionnée nulle part.

D'après les documents de l'Inde, les Aryas, descendants de Japhet, ont eu une civilisation antérieure et supérieure à celle des Sémites descendants de Sem. La preuve en est qu'Abraham, pressé par la famine, fut obligé d'aller chercher des vivres en Egypte qui était déjà une nation relativement puissante et bien organisée, cultivant la terre, tandis qu'alors les Sémites n'étaient que pasteurs. Cela nous explique pourquoi les Egyptiens, descendants des Aryas-Indous, ont eu une organisation et une civilisation supé-

(1) M. Nicolas, magistrat à Bordeaux. *Critique abrégée de l'apologie du catholicisme.*

rieures et antérieures à celles des Sémites qui ne formèrent que bien plus tard les puissantes monarchies de Ninive et de Babylone.

Les descendants de Jacob établis en Égypte ne formèrent un peuple que sous Moïse, environ quinze ou seize siècles avant notre ère ; il leur donna le monothéisme et leur première organisation, et ils formèrent le peuple hébreux, qui ne commença qu'à Moïse et ne devint puissant que sous David et Salomon, environ dix siècles avant Jésus-Christ.

Les monarchies sémitiques de Ninive et de Babylone ne sortirent de l'état légendaire pour entrer dans l'histoire vraie que huit siècles avant Jésus-Christ. Ainsi nous voyons que, partout, les Sémites se sont civilisés bien après les Aryas.

La personnalité de Moïse est bien difficile à définir, car nous n'avons que la Bible pour nous renseigner sur son compte et aucun autre contrôle. Les nombreux et étonnants miracles qu'il aurait opérés sont tellement en dehors des lois naturelles qu'on peut généralement les considérer comme légendaires.

Quant à la religion que Moïse a fondée, provient-elle de l'inspiration ou d'emprunts faits aux descendants des Aryas ? Il peut y avoir des deux. Nous ferons remarquer que les révélations émanées des esprits paraissent être généralement en rapport avec le niveau intellectuel des populations qui les reçoivent. Ainsi les communications que les gens éclairés reçoivent des esprits sont bien supérieures à celles que reçoivent les sauvages et les barbares ; cela indique qu'il existe des rapports déterminés entre incarnés et désincarnés. On pourrait presque apprécier le niveau intellectuel des populations d'après les communications spirites qu'elles reçoivent.

La doctrine de Moïse est une théocratie établie pour gouverner despotiquement un peuple rude et grossier, et n'est pas une véritable religion : car elle ne parle nullement de la vie future qui doit être le principal but de toute religion ; sa métaphysique sur Dieu et sur l'âme est nulle, l'infinité divine n'y est point mentionnée ; Dieu y est présenté comme un puissant despote gouvernant le monde suivant son bon plaisir. La Bible a parfois une imposante majesté, mais le plus souvent elle a un caractère légendaire, sa cosmogonie est tout à fait bornée.

Mahomet est le second fondateur de religion chez les Sémites. La plupart des historiens le représente comme un illuminé ou un imposteur ; nous pensons qu'il a eu des révélations provenant d'esprits peu élevés en rapport avec l'intelligence inculte des Arabes, d'après lesquelles Mahomet a fait une religion pouvant s'adapter aux mœurs arabes avec quelques emprunts faits au judaïsme, au christianisme et au sabéisme persan. On trouve dans le Coran de beaux passages, des descriptions majestueuses, mais de la con-

fusion dans les idées et de fréquentes obscurités. Il rejette la trinité et toute incarnation divine. La métaphysique y fait défaut. Le paradis est un lieu de délices sensuels, l'enfer est celui des chrétiens. La femme et l'esclave y sont mieux traités que dans le paganisme, mais la polygamie y est permise. On remarquera que Moïse et Mahomet, dont les morales ont certains rapports, n'ont pas admis la trinité et l'incarnation de la seconde personne divine, et qu'ils ont également fait des peuples fanatiques et braves, mais rivés à leurs croyances, raisonnant peu et méconnaissant les lois fondamentales des sociétés ; aussi leurs nations n'ont jamais eu la vitalité et la prospérité des peuples chrétiens.

Les Aryas descendants de Japhet, désignés sous le nom de race Blanche ou Caucasienne, nous montrent des résultats bien différents. Dix ou quinze siècles avant Moïse, d'après les Védas, les Aryas-Indous avaient une religion et une métaphysique infiniment plus élevées que celle de Moïse ; la morale y est aussi pure que dans le plus parfait *christianisme*. Vers le temps de Moïse, le Christna confirma aux Aryas-Indous cette doctrine altérée par diverses causes.

Six siècles avant Jésus-Christ, Bouddha la renouvella toujours avec la même supériorité sur la Bible en développant surtout la morale et la charité. Cette supériorité de doctrine paraît provenir de ce que les Aryas étaient beaucoup plus éclairés que les Sémites, et qu'ils ont eu des révélations ou communications, soit d'un mandataire divin, soit des esprits, proportionnées au degré d'intelligence de ceux qui les recevaient. Le plus ancien livre des Védas dépeint les Aryas-Indous de son temps comme vivant sous le régime patriarcal ; le père de famille, Déva, était le prêtre, et son épouse, Dévi, la prêtresse ; il ne mentionne aucun corps sacerdotal ; il est à croire que cette doctrine élevée fut communiquée à une classe d'initiés, car il est dit qu'elle n'était pas enseignée au vulgaire incapable de la comprendre. Qui sait s'il n'y avait pas chez les Aryas, comme chez les Juifs, une école de prophètes ou de médiums destinés à recevoir et à conserver les communications et les révélations ? Plus tard les brahmanes conservèrent cette doctrine et ne la communiquèrent pas à leurs populations ignorantes qu'ils étaient intéressés à dominer ; celles-ci tombèrent alors dans l'idolâtrie et la métempsycose, et eurent encore des communications, mais très peu éclairées, ce qui se voit encore chez ces populations ignorantes et stationnaires.

Voilà pourquoi une doctrine plus explicite, plus rationnelle et parfois plus élevée que celle de l'Evangile n'a pas fait progresser ces populations. Maintenant si nous examinons les évangiles, nous les trouvons généralement inférieurs à la doctrine indoue. Leur contenu manque complètement d'esprit de suite, leur métaphysique est moins élevée, on y trouve plus d'invéraisem-

blances, d'hyperboles et d'obscurités. La mère de famille Dèvi, qui est prêtresse chez les Indous et traitée avec les plus grands égards, a un rôle bien effacé dans les évangiles; Jésus-Christ traite même rudement sa mère à Cana, il témoigne peu d'égard à ses parents, et méprise la famille, le travail et tout ce qui est nécessaire à la vie; ses maximes prises à la lettre sont souvent exagérées, impraticables ou incompréhensibles; ainsi il dit que celui qui traite son frère de fou sera condamné à la géhenne du feu (Mathieu, chap. 5); si ce n'est pas hyperbolique, c'est atroce. Ensuite il interdit formellement tout serment, mais il n'explique pas si c'est comme chose mauvaise ou nulle. Le catholicisme est sous ce rapport en complète contradiction avec Jésus-Christ, car il multiplie les serments les plus solennels, la justice civile les a de tous temps employés.

Ceci nous amène à une réflexion : Le serment a-t-il l'importance religieuse qu'on lui attribue ? Le serment est un engagement formel d'accomplir un acte en prenant Dieu à témoin ; mais sait-on si Dieu accepte ce témoignage ? Le serment semble être plutôt une affaire d'honneur et de morale que de religion. Jésus-Christ dit encore : Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui la gauche ; si quelqu'un veut vous ôter votre robe, laissez lui encore l'habit (quel encouragement donné aux mal intentionnés !) Et ailleurs Jésus-Christ dit : Si un de vos organes vous entraîne au mal, arrachez-le ou coupez-le (ce qui est contraire à la morale et à la raison, qui défendent les mutilations). On a lieu d'être étonné qu'un mandataire divin soit si peu précis et si exagéré dans ses maximes que souvent il énonça par boutades et sans suite. On dirait qu'il a été influencé par le milieu grossier où il se trouvait ; il maintient la cosmogonie restreinte des Juifs et l'infériorité de la femme ; parfois il manifeste une irritation qu'on n'explique pas et qui contraste avec le fond doux et miséricordieux de son caractère.

Nous ne trouvons pas dans les doctrines indous des choses aussi choquantes qu'in vraisemblables.

Nous ferons remarquer que le catholicisme, qui évidemment fait divers emprunts aux religions indoues, ne paraît pas leur en avoir fait pour la morale, car celles de Jésus-Christ, des Védas, de Christna et de Bouddha sont identiques et bien supérieures à celles des Sémites, ce qui prouve la vérité et la valeur des premières. Cela nous montre que la morale de ces révélateurs est divine, tandis que les cultes variés qui en sont résultés, étant de création humaine, divisent leurs fidèles. Parmi les divers emprunts faits aux Indous, nous citerons les dogmes de l'Incarnation et de la Trinité, plusieurs paraboles et faits importants, ensuite la contemplation, l'extase, les longues prières, les macérations, la vie solitaire et le culte de Marie, choses dont il n'est point question dans l'Evangile et dans les documents

apostoliques. Le culte de Marie, nullement sympathique aux Juifs et aux païens, ne se manifesta que lorsque le catholicisme fut bien établi, vers le milieu du V^e siècle. Ce culte tendre et sentimental rehausse la femme si abaissée dans l'antiquité, il reflète la douceur et la monotonie des Indous, et leur culte de la Maya; il se compose de prières indéfiniment répétées, de chapelets, de litanies imitées du brahmanisme et du bouddhisme dont le catholicisme a aussi emprunté diverses cérémonies. Ainsi tout indique que les dogmes et les rites du catholicisme proviennent généralement de sources diverses et non de Jésus-Christ.

SUJÉTION CATHOLIQUE. Le christianisme libéral d'Origène, de Tertulien et des premiers siècles ne convenait pas à l'Eglise catholique visant à la théocratie.

Voilà pourquoi elle a condamné les communications spirites, peu d'accord avec ses dogmes fantaisistes, surtout avec celui des peines éternelles destiné à maintenir la sujétion de ses fidèles. Cet horrible dogme provient de l'idée barbare de vengeance si généralement admise par les anciens, qui croyaient que les dieux immortels se vengeaient éternellement; les idées de charité et de miséricorde n'étaient pas dans leurs mœurs; nous voyons encore des populations du midi de l'Europe perpétuer infiniment leurs idées de vengeance.

L'Eglise exploita à son profit l'idée païenne de la vengeance éternelle des dieux et en formula le dogme de l'enfer. Ensuite elle surchargea le culte de longues prières qu'elle imposa aux fidèles pour les occuper machinalement, car ces prières composées de formules répétées indéfiniment ne peuvent guère partir du cœur et avoir une grande efficacité. Comment Dieu et les saints se complairaient-ils à écouter indéfiniment des supplications et des félicitations banales que tout être humain se lasserait bien vite d'entendre?

L'Eglise a, en outre, surchargé le culte d'une foule de prescriptions obligatoires pour s'assujétir les fidèles, et toute dérogation à ses prescriptions est un péché plus ou moins grave, dont on ne peut être absous que par la confession, qui devient ainsi indispensable; cela augmente considérablement la puissance du clergé, devenu ainsi maître des âmes qui se faisant scrupule d'une pensée, d'un regard, sont constamment dans la terreur du spectre infernal. L'indépendance et la raison humaine protestent contre une doctrine si oppressive et si invraisemblable.

DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST: Quelques théologiens disent que la deuxième personne divine en s'incarnant n'a pas annihilé sa toute-puissance. Nous répondrons: La deuxième personne s'est incarnée tout entière ou en partie. L'Eglise admet le premier cas; en conséquence, emprisonnée dans un corps humain, la deuxième personne divine perd l'infinité, principal attribut di-

vin. Dans le deuxième cas, Jésus-Christ n'est qu'une émanation limitée de la deuxième personne, son produit incarné, tandis qu'il se dit toujours fils de la première personne et jamais l'incarnation totale ou partielle de la deuxième; les évangélistes et les apôtres le désignent de même. Ces témoignages compétents et désintéressés infirment l'assertion de l'Eglise intéressée à diviniser Jésus-Christ comme étant l'incarnation de la deuxième personne tout entière, ce qui forme la base de toute sa doctrine. Si Jésus-Christ n'est qu'une émanation de la première ou de la deuxième personne, sa personnalité limitée et le sacrifice de sa vie perdent infiniment de leur importance.

Il semble tout naturel de considérer Jésus-Christ comme une émanation supérieure de la première personne dont il est ainsi le fils, en même temps qu'un produit de l'esprit saint ou divin (suivant l'ange Gabriel), ce qui permet à Dieu d'envoyer des Messies dans tous les mondes sans porter atteinte à sa divinité une et infinie. On voit ainsi que le dogme de l'incarnation de la deuxième personne divine a déterminé un tissu d'invéraisemblances et d'inconséquences qu'on a décorées du nom de mystères pour les faire accepter par les fidèles. Dans les premiers siècles l'influence païenne était encore puissante, on divinisait des empereurs romains qui le méritaient bien peu; en conséquence il n'y a rien d'étonnant à ce que les premiers chrétiens, par excès de zèle, aient divinisé Jésus-Christ révélateur du christianisme.

Les catholiques n'ont guère le droit de critiquer les Romains d'avoir divinisé leurs empereurs quand tous les jours leurs prêtres divinisent le pain et le vin dans l'Eucharistie. Dans la personnalité de Jésus-Christ plusieurs choses étonnent : 1° le peu d'effet qu'il a produit dans le monde romain si bien administré sous Tibère, ce qui donne lieu de croire que le récit de ses miracles a été exagéré. 2° le peu d'explication qu'il donne sur sa personne et sur son origine, ce qui paraît être avec intention. 3° sa fin cruelle et ses angoisses à l'approche de la mort qu'il redoute et qui paraît lui être fatalement imposée, mais dont il ne précise pas la nécessité, et ne dit pas que ce soit pour annuler le péché originel. Quelques communications spirites laissent entrevoir que l'esprit directeur de notre planète, qu'on présume être Jésus-Christ, n'aurait pas toujours été à la hauteur de ces importantes fonctions. Pourrait-on induire de là que ses souffrances et sa mort lui auraient été infligées comme punition ?

Quand on examine les évangiles on est frappé du peu de clarté et de suite de Jésus-Christ dans l'exposé de sa doctrine.

On dirait même que, dans beaucoup de cas, il évite la précision en se maintenant dans son système de diction figurée et hyperbolique, qu'il se borne à accentuer davantage lorsqu'il n'est pas compris. Il en résulte que sa doctrine peu précise nous renseigne mal sur d'importantes questions.

La première chose qui frappe dans sa doctrine, c'est qu'il l'impose avec une absolue autorité, sans en expliquer convenablement le but et la raison.

Il traite l'humanité comme un enfant à qui on impose ses devoirs, souvent sans lui en donner la raison qu'il est rarement à même de comprendre. L'idéal de Jésus-Christ paraît être de faire des hommes pauvres d'esprit, vivant au jour le jour sans souci du lendemain, le plus possible semblables aux enfants qu'il présente toujours comme des modèles à imiter. Ainsi il méprise tout développement intellectuel et tout travail productif.

Il exige une foi aveugle dans sa doctrine que, d'après Jean l'Évangéliste, il appelle à plusieurs reprises le pain de vie, ce qui nous indique que l'Eucharistie n'est qu'une figure.

Il préconise avec raison la fraternité réciproque, mais il pousse la chose à l'extrême en exigeant que ses fidèles supportent bénévolement les outrages et les mauvais traitements et même qu'ils les favorisent en ne leur opposant aucune résistance. On se demande ce que deviendrait l'humanité sous une pareille doctrine exécutée à la lettre. On n'y trouve ni métaphysique ni cosmogonie élevée, mais des récits de miracles si abondants qu'ils semblent appartenir bien plus à la légende qu'à la réalité. On voit ainsi que le contenu des évangiles ne peut être accepté qu'avec certaines réserves; il est évident qu'ils n'ont pas fait le christianisme, car ils n'ont été publiés que dans la deuxième moitié du deuxième siècle; on peut les considérer comme l'histoire incomplète de la mission de Jésus-Christ.

Nous avons dit que les Aryas-Indous et Perses avaient eu probablement par révélation des doctrines religieuses ésotériques beaucoup plus élevées que celles des Juifs et des païens. Pendant et après la captivité de Babylone, des Juifs mêlés aux Perses s'initiaient aux croyances orientales bien supérieures aux leurs. Mais ces initiés, se trouvant en opposition avec l'incorruptible religion juive, formèrent des sectes secrètes d'où sortirent les esséniens environ deux siècles avant Jésus-Christ.

D'un autre côté les conquêtes d'Alexandre mirent les païens en rapport avec l'Orient; ils y trouvèrent des connaissances religieuses, métaphysiques et astronomiques beaucoup plus élevées que les leurs. Il en résulta chez eux une véritable fermentation scientifique, qui se manifesta d'abord à Alexandrie, ville éclairée et indépendante, puis à Antioche et dans toute la Syrie en grand rapport avec la Perse. L'ancienne Grèce, sanctuaire du paganisme, resta étrangère à ce mouvement intellectuel. Dans le deuxième siècle avant Jésus-Christ s'établit en Egypte la secte des thérapeutes, religieux dont les croyances se rapprochaient de celles des chrétiens. L'influence des doctrines orientales s'était primitivement manifestée deux siècles et demi

avant Jésus-Christ dans la version grecque des Septante, dans l'Écclesiastique de Jésus, fils de Sirach, ensuite, cent ans avant Jésus-Christ, dans la lutte du juif Hillel, président du sanhédrin prônant les idées orientales contre Schammaï souteneur orthodoxe de la doctrine mosaïque. A l'époque de Jésus-Christ le Juif Philon composa à Alexandrie plusieurs ouvrages où règne un véritable esprit chrétien provenant des doctrines orientales.

Ainsi il y avait un mouvement philosophico-religieux prononcé en Orient lorsque Jésus-Christ apporta sa doctrine qu'il donna comme la continuation de celle de Moïse, mais avec d'importantes modifications. On y trouve la même cosmogénie restreinte et la même absence de métaphysique, mais les sacrifices sanglants sont supprimés, la charité et la fraternité sont ordonnées, la vie éternelle est mentionnée. Jésus-Christ révélant à propos sa doctrine dans un milieu disposé à la recevoir fut l'étincelle émanée de Dieu qui alluma l'incendie chrétien, lequel a détruit le paganisme, annihilé le judaïsme et bouleversé le monde. Le christianisme révélé, simple et peu précis, subit l'influence du milieu complexe et éclairé où se trouvaient principalement des idées orientales dont il prit la haute métaphysique : la trinité, l'incarnation de la deuxième personne divine, et plusieurs rites, choses qui ne paraissent pas provenir de Jésus-Christ, ainsi que certains récits ou paraboles qu'ont répétés les évangiles. On voit ainsi que, malgré un rôle modeste et une diction peu précise, Jésus-Christ a fondé et lancé le christianisme, grâce à son mandat divin et à des causes favorables.

Nous ferons remarquer que l'Eglise témoigne d'une grande partialité dans sa manière d'apprécier l'Evangile ; elle a bien soin de citer tous les passages qui peuvent appuyer son pouvoir, et sait parfaitement les faire ressortir à son avantage. Ainsi elle s'appuie principalement sur les paroles que Jésus-Christ aurait dites à Pierre (Mathieu, chap. 16) par lesquelles il le désigne comme devant être la base de sa future Eglise. Mais elle se garde bien de dire, d'après Jean, chap. 1, que Jésus-Christ donna à Simon le nom de Pierre la première fois qu'il le vit, et que, ni Jean, ni aucun autre apôtre et évangéliste, n'a mentionné une supériorité quelconque de Pierre sur ses collègues. L'Eglise estime infiniment moins l'ensemble de l'Evangile, qui, dans beaucoup de cas, est pour elle un embarras bien plus qu'un appui ; ainsi elle interdit à ses fidèles le droit de l'interpréter ; elle montre en cela comme en beaucoup de choses combien ses bases sont fragiles.

Remarquons-le, les peuples qui, primitivement, ont eu une morale et une religion élevées les ont gardées très pures, tant qu'ils n'ont pas été assujétis à un corps ou à une caste de prêtres.

Mais lorsque ceux-ci prennent la direction du culte, ils en modifient la doctrine suivant leurs intérêts, ils la surchargent de dogmes fantaisistes,

de nombreuses prescriptions matérielles et obligatoires; des religions qui primitivement étaient spiritualistes et simples sont devenues, dans leurs mains matérielles, grossières et compliquées, propres à capter les sens, à assujétir les populations et à affaiblir leur intelligence; c'est ce qui est arrivé aux Indous, aux Perses, aux Egyptiens et aux chrétiens du moyen âge. Ainsi l'Eglise a déformé le christianisme primitif; elle en fait une religion illogique, sans base et sans certitude, assujétissant ses fidèles par la contrainte et la foi aveugle et nullement par la raison. Il en résulte que les peuples catholiques, fatigués de ce despotisme religieux, cherchent dans de continuelles révolutions un soulagement à leur maladie morale, dont généralement ils ne voient pas la vraie cause.

Terminons cet article en comparant le catholicisme et le spiritisme :

Le premier formé d'invéraisemblances, de mystères, de macérations et de prescriptions fantaisistes, se base sur des arguties, sur la terreur et la contrainte; il ne peut fournir à l'appui de sa doctrine que des récits légendaires; la crainte constante qu'il a de voir attaquer sa doctrine dénote sa faiblesse.

La deuxième n'a ni contradictions ni absurdités qu'il soit obligé de couvrir d'un voile mystérieux; incomplètement élucidé, mais dégagé de toute direction officielle, il expose ouvertement sa doctrine, conviant tout le monde à l'étudier et à la commenter. Il se base sur des faits constants et probants et sur d'innombrables communications qui instruisent, consolent et n'effraient point. Le catholicisme s'appuie sur l'imagination, le sentiment, la sujétion intellectuelle; il annihile la raison et l'esprit d'observation qu'il remplace par la contemplation et l'état extatique, il suspecte tout progrès, son idéal est de tenir l'humanité en perpétuelle tutelle.

Le spiritisme n'étouffe ni le sentiment ni l'imagination, mais il les contrôle à l'aide du jugement et de l'esprit d'observation qu'il préconise, son but est que l'humanité s'éclaire en toute liberté et marche constamment dans la voie du progrès.

Le premier, obscur, invraisemblable et illogique dans ses dogmes, n'explique rien et ne peut convenir qu'à des moines; le deuxième, logique, vraisemblable, clair et rationnel dans l'exposé de sa doctrine, est destiné à faire d'excellents citoyens.

Il n'est pas étonnant que le spiritisme rencontre des résistances; il heurte la plupart des croyances.

Le catholicisme, immuable dans ses dogmes, est son plus grand ennemi. Le protestantisme, plus indépendant, l'acceptera plus facilement. De savants pasteurs allemands ont dit à un de nos protestants : Il y a évidemment quelque chose de surhumain dans le spiritisme, mais il faut voir si c'est

une simple manœuvre de Satan destinée à affaiblir la foi chrétienne, alors il échouera; mais s'il persiste et progresse, on pourra le considérer comme une importante révélation.

Plusieurs spirites ne considèrent pas le spiritisme comme une religion; il en a cependant toutes les allures. On peut d'abord le considérer comme une philosophie, car il enseigne la morale, la psychologie et la métaphysique universelle. Comme religion, il nous fait connaître la vie spirituelle, nos rapports avec Dieu et avec les esprits, il règle notre ligne de conduite, et tend à relier toute l'humanité par la fraternité, la solidarité et l'unité de croyance. Quant au culte spirite non encore déterminé, on peut préjuger qu'il consistera bien plus dans les actes que dans de longues prières et de pompeuses cérémonies destinées à agir sur les sens, et non sur l'esprit.

On remarquera que les Védas, Christna et Jésus-Christ n'ont point prôné les nombreuses réunions religieuses, mais un culte individuel, familial ou composé de quelques personnes, plus efficace que les grandes assemblées qui troublent ou agitent toujours plus ou moins l'esprit. Ainsi nous persistons à croire que le spiritisme sera tout à la fois la philosophie et la religion de l'avenir.

AMY.

LE SPIRITISME ET LA SCIENCE

THÉORIES ALLEMANDES.

I

Une revue allemande, le *Sphinx*, qui paraît, depuis deux ans, à Leipzig, publie des articles intéressants sur le magnétisme, l'hypnotisme, la télépathie, la force psychique, etc. Les phénomènes remarquables dans tous les pays et dans tous les temps y sont examinés et commentés avec le soin particulier qu'apportent nos voisins en ces sortes d'études; mais il faut reconnaître aussi que toutes ces dissertations très savantes ne sont pas toujours d'une grande clarté.

J'ai choisi, parmi les articles les plus propres à donner une idée de ces théories allemandes un travail du baron Hellenbach, mort en octobre dernier. Hellenbach jouissait d'une grande réputation. Le *Sphinx* de décembre 1887, annonçant la mort de cet homme remarquable, s'exprimait ainsi : « Ce que notre temps, au point de vue philosophique, politique, social, et ce que nous-mêmes, dans notre lutte contre le matérialisme, avons perdu, nous ne pouvons l'exprimer. »

On va voir comment Hellenbach répond à certains savants, partisans de Hartmann, qui, dans sa brochure « *Der Spiritismus* » attribue les phéno-

mènes à une hallucination générale et collective, provoquée *inconsciemment* par les médiums chez les personnes présentes.

II

« Lorsque Hare, Crookes et autres, dit Hellenbach (1), se sont occupés des causes des apparitions « transcendentes », leur première pensée, comme celle de tous, fut que la cause effective prenait son existence dans une force encore inconnue que, pour la distinguer des autres forces connues, ils ont nommée « force psychique ». Mais cette simple désignation ne donne aucune solution ; et cependant cette force psychique, ni définie ni expliquée, a été utilisée, par quelques-uns, comme *explication* d'apparitions très compliquées.

«... Edouard de Hartmann, sur lequel les fanatiques de la force psychique s'appuient, dit, dans une lettre à M. Massey (2), que la continuité de la conscience lui semble impossible ; qu'elle ne serait possible que par le « meta-organisme » qui lui paraît improbable ; et qu'enfin sa philosophie — je crois qu'il serait plus correct de dire sa métaphysique, tout au moins pour une partie — n'admet pas l'existence de l'âme.

« Dans ces trois points, il y a une différence d'opinions. Que la cessation de la conscience après la mort soit probable ou non, qu'elle ne puisse s'expliquer que par le « meta-organisme », moi je crois que la métaphysique d'Hartmann a besoin d'une simple correction plutôt que d'un abandon. Schopenhauer, lui aussi, a fait sa métaphysique en « creusant » les individualités. Il est certain que nos deux façons de voir diffèrent par la plus ou moins grande admission de probabilités, parce que chacun de nous croit en avoir admis le plus. Sur cette base on peut discuter ; mais avant de choisir un seul exemple, nous avons encore à vider une question préliminaire.

« Six hommes sont assis dans un hôtel. La porte s'ouvre. Un homme entre et se retire. La compagnie croit qu'un étranger manque dans la chambre. Le cas se renouvelle, mais le nouveau venu a un extérieur pâle et blême et un vêtement bizarre. Enfin une troisième forme apparaît ainsi, non pas par la porte mais à travers le mur. Dans ce cas, les six personnes seront très effrayées et concluront à un fantôme, parce qu'un homme vivant ne peut pas passer à travers un mur. Ils croiront avoir eu, dans les trois cas, une hallucination. Ainsi, même en supposant qu'un seul des cas eût été une hallucination, les autres cas passeront pour en être aussi ; et on peut ainsi expliquer toutes les apparitions du monde par l'hallucination, comme quelques philosophes l'ont fait d'ailleurs.

(1) *Sphinx* de mai 1887.

(2) *Light* du 5 septembre 1885.

« Placer la troisième apparition comme une hallucination, parce que l'existence d'un fantôme n'est pas dans la croyance humaine ne me paraît pas admissible. Sur quoi peuvent se baser les adversaires, dans le camp psychique, pour expliquer seulement la troisième, mais non les deux autres par l'hallucination ?

« Ils disent que certaines hallucinations peuvent se produire ; cela est vrai. Cependant nous nous réservons l'étude des conditions et des préliminaires. Il faut, pour cela, un fort magnétiseur et des individus préparés, propres à la chose. Les deux étant donnés, les derniers seront plongés dans un état d'inconscience qui, pour tous, est anormal. Quand ces conditions sont remplies, le magnétiseur peut alors produire des hallucinations que le sujet, éveillé, oublie ensuite.

« Ces conditions sont-elles remplies dans une séance de matérialisations ? Non seulement elles ne sont pas remplies, mais, au contraire, c'est l'opposé qui se produit. Le médium est une nature passive ; pas de magnétiseur, pas de regards échangés. Les participants (les *personnes présentes*) sont tout au plus hypnotisables ; ils ne sont pas inconscients, mais se trouvent dans leur état normal et se souviennent de ce qui s'est passé. Ils se trouvent ainsi justement à l'opposé des conditions que notre expérience nécessiterait. »

« Mais peu importe aux partisans de la force psychique. Cette force explique tout.

« L'expérience contredit l'hypothèse d'Hartmann, je suis obligé de le dire à ses amis et à ses adversaires ; et cette hypothèse est plus improbable que mon admission des objets réels.

« Heureusement qu'il y a beaucoup de faits qui tranchent les nerfs vilains de l'hypothèse des hallucinations. Nous nous contenterons de quelques-uns des plus simples ».

III

On voit avec quel soin le baron Hellenbach combat les prétentions de ceux qui attribuent à la seule *force psychique* la production de tous les phénomènes. Voyons maintenant les faits qu'il présente à l'appui de son raisonnement :

« Zoellner, dit-il, prend un « tableau double » met du papier noirci dedans, ferme et attache (1). Il se rend à la séance, place son tableau dans une coulisse et reçoit deux impressions sur le papier noirci renfermé. Dans ce cas, il est impossible d'admettre l'hallucination, car l'effet mécanique a laissé des traces et les participants n'ont pas eu, eux aussi, une hallucination,

(1) Expérience du genre de celle des ardoises de Slade.

car rien ne les avait préparés au phénomène. Mais nos adversaires du camp psychique n'ont aucune difficulté à s'expliquer. Ils peuvent produire, disent-ils, des impressions avec des tableaux.

«... Il n'est pas tout à fait improbable que des formes humaines puissent se produire par l'âme du médium, si ce dernier est en pleine conscience et en entière possession de ses membres.

« Je comprends parfaitement que Hartmann combatte le principe de la continuation de la conscience ; mais ses adversaires, dans le camp psychique, qui admettent la continuation de la conscience individuelle, ont la prétention d'imposer des règles aux modifications de l'âme, surtout quand la plus grande partie de l'humanité croit à cette puissance, voire jusqu'à Kant.

« On a vu projeter, par Slade et par d'autres, des apparitions de mains et de doigts. Ces projections étaient produites par des forces indéfinies et inconnues. Il n'y avait pas hallucination, car ces impressions existent encore, qu'elles émanent du « meta-organisme » ou de toute autre cause. »

« J'admets que le corps est une espèce de vêtement et que si, par une circonstance quelconque, le corps est enlevé en partie, l'âme nue peut se manifester. Elle devient plus sensible et plus impressionnable. De même lorsque nous avons nos gants, nous ne pouvons pas boutonner nos vêtements et nous les boutonnerons plus facilement lorsque nos gants seront ôtés. Sans bottes je puis marcher sans qu'on m'entende, ce qui m'est impossible avec des bottes.

« Le « meta-organisme » et le tissu cellulaire peuvent se diviser et ceci peut expliquer une masse de phénomènes mystiques et compliqués.

« Sur cette déduction de la séparation du « meta-organisme » et de l'organisme cellulaire repose mon article de la « Vie et de la mort » au point de vue du changement des formes.

« Je crois avoir prouvé que la probabilité est de mon côté et que la plus grande partie des lecteurs de la brochure de Hartmann, intitulée : *Spiritisme* et de mon volume *La naissance et la mort* (*Geburt und Tod*) tiendront de mon côté.

« Dans une séance chez le prince C..., avec Eglinton, on remit à la dame de la maison un « tableau double » fermé avec une clef et on lui demanda de poser une question.

« Elle alla dans son boudoir, écrivit la question, ferma le tableau et l'apporta. Personne de nous n'en connaissait le contenu. Le tableau fut placé sous la table, sous la main d'Eglinton et aussi, je crois, sous la main de la princesse. On entendit écrire. Lorsque le tableau fut ouvert, on reconnut que, sous la question, laquelle avait trait à une circonstance concernant un proche parent, la véritable réponse était donnée.

« Si Eglinton eût été « en trance » la séparation de l'âme et du corps serait douteuse, mais il était absolument éveillé. Il est donc assez difficile d'attribuer à son âme la clairvoyance nécessaire pour faire cet inexplicable écrit, parce que je n'admets, pour l'explication des manifestations étrangères, que l'existence du « meta-organisme » et que, dans ce cas, la division instantanée se manifeste dans des fonctions non pas analogues, mais tout à fait différentes.

« On admet bien que les hommes puissent avoir alternativement une double existence ; mais qu'ils aient une double conscience, et simultanément, cela on n'en a jamais entendu parler et nous ne pouvons l'admettre.

« Dans quelque cas que l'on soit placé, on doit avoir de la reconnaissance à Hartmann, car il a fait beaucoup pour la solution de la question. D'autres philosophes et naturalistes, sans soucis, se contentent de faire un charivari de clameurs ; au moins celui-là a livré pour la vérité un rude combat. Il y a une catégorie d'idées, aussi bien dans le socialisme politique que dans le reste, qui n'arrive à maturité qu'après trois générations. La première les engendre ; la seconde les combat ; et la troisième les couche au cercueil ou les conduit à la victoire.

« Pour cette victoire je n'ai aucune appréhension. Si une clef ouvre avec facilité une serrure très compliquée, c'est que ce sera la véritable clef. Par un « Allah est grand ! » mon besoin d'étude des causes n'est point satisfait, alors même qu'on lui substituerait, à cet : « Allah est grand ! », un inconnu (système Spencer) un ignoré ou alors une force psychique.

« Je préfère dire simplement : « Je ne sais pas ! » que de donner ou accepter une explication qui n'en est pas une. Je ne connais pas l'essence intérieure du « meta-organisme ». Je ne connais pas non plus ses origines qui peuvent avoir leurs racines dans un inconnu ignoré ; mais je connais quelques-unes de ses propriétés et sais, avant tout, qu'il existe en moi comme sujet. Les traces de cette division se retrouvent d'ailleurs dans l'expérience. Je dois accepter que les influences de ces sujets sur des hommes vivants sont beaucoup plus fréquentes que nous ne le supposons. Seulement nous ne savons rien de tout cela tant que « tout va bien », comme le pensait Emmanuel Kant. »

IV

Cette dissertation, très savante, montre quel esprit consciencieux et chercheur était le Baron Hellenbach. Il ne se prononce pas définitivement en faveur du spiritisme ; il pense que nous ne pouvons rien savoir tant que nous sommes de ce monde. Mais il prouve par des faits : l'expérience de Zöllner avec le *tableau double* ; les apparitions de *main* et de *doigts* avec

Slade; le *tableau double* avec Eglinton, qui n'était pas *en trance*; il prouve, dis-je, au moyen de ces faits, que les phénomènes avaient bien une réalité objective; qu'il n'y avait pas hallucination chez les assistants. Les photographies obtenues à Londres, par Aksakow avec Eglinton, le démontrent mieux encore.

Par conséquent, la *force psychique*, lorsqu'on la considère comme le font les « fanatiques » dont parle Hellenbach, ne peut fournir l'explication rationnelle du phénomène. En effet, il n'est pas possible de voir l'hallucination partout.

Reste la définition donnée par la doctrine d'Allan Kardec, doctrine que les savants d'Allemagne et des autres pays seront bien forcés d'admettre tôt ou tard.

ALEXANDRE VINCENT.

CIMETIÈRE INDIEN

Les ossements de milliers d'Indiens blanchissent sur la petite île inhabitée de Memaloose, rivière Columbia. Cette île, dépendant de l'Orégon, est à 16 milles en aval de Dalles et à 100 de Portland. De temps immémorial elle sert de cimetière aux tribus des Wascos et des Klickitats. On y voit de toutes parts des caisses de diverses dimensions contenant des squelettes ou des portions de squelettes. On cite Malatowack et Powhensha parmi les chefs indiens jadis fameux qui dorment là de leur dernier sommeil.

Aussitôt après sa mort tout Indien des tribus nommées plus haut est enveloppé dans une couverture fine sur laquelle on met une profusion d'ornements et porté en canot sur l'île de Memaloose, où on l'étend sur le dos à fleur de sol, pour l'y laisser jusqu'à ce que le vent, la pluie et les oiseaux de proie aient accompli leur œuvre. Quand il ne reste plus que des ossements blanchis, ils sont ramassés pieusement et placés dans une caisse, sarcophage grossier, où ils sont censés demeurer jusqu'à l'appel de la trompette de la résurrection. Mais la vérité est que les médecins, étudiants et collectionneurs de fossiles ne se privent pas d'aller souvent faire des provisions de crânes et de squelettes dans le cimetière indien. Le seul blanc qui y ait jamais été enterré est l'honorable Victor Trevolt, de son vivant résidant distingué de Dalles, qui occupa successivement plusieurs des plus hautes fonctions de l'Orégon. Sur son lit de mort, par une étrange fantaisie dont on n'a jamais su la raison, il demanda à recevoir la sépulture indienne sur l'île de Memaloose, et son vœu a été exaucé.

A en croire les bateliers de la rivière Columbia et les quelques jardiniers établis sur ses bords, des spectres prennent souvent leurs ébats parmi les rochers de l'île ossuaire.

Beaucoup ont vu à la tombée de la nuit l'ombre blême d'un homme blanc se glisser au milieu des squelettes, ou le fantôme d'un homme rouge accroupi sur un poney noir galoper furieusement tout autour de l'île. Le juge Savage, de Wasco, est cité parmi les personnes dignes de foi qui ont vu les revenants danser à la lumière blafarde de feux surnaturels derrière les arbres et les rochers. L'île inspire une terreur superstitieuse aux gens des environs, et pour rien au monde on ne les déciderait à y aller après le coucher du soleil. Pendant le jour même, ceux qui sont forcés de la visiter ne manquent jamais de se munir des armes propres à combattre les lutins et les êtres de l'autre monde.

M. Mahé de la Bourdonnais a publié dernièrement, dans la *Revue scientifique* une intéressante étude sur les peuplades barbares du Tonkin, sur leurs croyances et leurs coutumes.

Voici ce qu'il dit du mariage :

« Chez ces peuplades, ce sont, comme jadis à Rome, les parents de la fille qui se chargent de lui trouver un mari; et c'est exclusivement entre les parents que se traite l'affaire, car c'est bien en effet d'une affaire qu'il s'agit, le fiancé devant acheter sa future épouse moyennant trois ou quatre cents francs, somme considérable pour le pays. Cette somme est payée aux parents de la fille. Quant à celle-ci, elle n'est tenue d'apporter en mariage que son trousseau, lequel est tout à fait sommaire. Il consiste en un moustiquaire et une couverture de lit. »

Voilà pour le mariage; voici pour la religion :

« Toute leur religion est une religion de crainte qui consiste à offrir des sacrifices aux esprits ou mauvais génies. Ils pensent que la famine, la peste, les maladies de tout genre et enfin tous les malheurs leur viennent des esprits malfaisants. C'est pourquoi ils leur offrent des sacrifices, non par respect ou reconnaissance, mais uniquement par crainte. Les esprits, selon eux, président à tout, gouvernent tout. Ils croient à l'esprit des eaux, à l'esprit de la forêt; tel arbre est occupé par les esprits, telle montagne est habitée par eux et malheur à quiconque oserait couper un arbre en cet endroit.

« En somme ces sauvages s'occupent peu de leurs divinités, sinon dans les temps où ils sont éprouvés par le malheur, et leur religion n'est qu'une religion de crainte. »

N'en pourrait-on pas dire autant de beaucoup de religions? *Primo timor facit Deos*, a dit Lucrèce. Les pratiques religieuses des sauvages du Tonkin donnent une fois de plus raison à cette parole du grand poète latin.

MODIFICATIONS DU MORAL PENDANT LA GESTATION

(Tiré de la *Revue des Etudiants swedemborgiens*.)

Toutes nos sciences dites exactes débutent par une hypothèse sans laquelle l'échafaudage des lois naturelles s'écroule. En physique chaque partie séparée débute par une nouvelle hypothèse. Et l'on s'accorde à donner à ces lambeaux de savoir humain le sceau de la certitude que l'on nous refuse sans examen ! Comparons notre belle philosophie à ces sciences dites positives. Une seule hypothèse ! juste toujours, s'appliquant à tous les cas ; une clef ouvrant toutes les portes ! Et quand je dis hypothèse, encore suis-je fort généreux, car cette hypothèse devient presque un fait démontré. L'hypothèse dont je parle, c'est celle des existences successives.

Voici par exemple un fait auquel je songeais l'autre jour en mon gîte :

Pourquoi, me disais-je, pendant la grossesse, la femme a-t-elle des goûts si divers, si étranges et surtout pourquoi ces modifications de caractère ? Que, dans cet état, la femme veuille des fraises en janvier ou mange de la terre ou des ordures, à la rigueur on peut en trouver la raison dans un instinct qui lui fait rechercher dans ces produits étranges les éléments chimiques dont l'absorption lui est nécessaire pour le travail de la gestation. Jusqu'ici rien de bien digne de remarque. Ce qui me parut plus important c'est la modification du moral. Cette modification, il me répugnait de l'attribuer à des besoins physiques ; il fallait donc chercher ailleurs. Voici, me disais-je, Mme X ..., bonne et douce habituellement, qui devient dans cet état hargneuse et méchante, telle autre va jusqu'au vol ou même au crime. Tous les vices se présentent dans cet état anormal, et souvent la mère ne les a pas !...

Cherchons la cause. Puisque ce n'est pas dans la mère qu'il faut la chercher, c'est ailleurs. Et cet ailleurs, que pouvait-il être autre que l'enfant !... Dans ce cas, il est permis de se demander quelle est la nature de cette influence ; est-ce une *hypnotisation* ? Je ne le crois pas ; je suis bien plus porté à croire à une influence inconsciente résultant du contact des deux perisprits... Vraiment la clef dont je parlais tout à l'heure ouvrait aussi cette porte et la même hypothèse me conduisait encore une fois à la solution ; je m'étonne vraiment que jusqu'ici, à ma connaissance, aucun spirite n'ait abordé ce sujet.

Et je me souvenais d'une famille qui habite..... et avec laquelle je suis en rapports fréquents ; la mère, à chaque gestation, était inabordable ; un mot, une demande de renseignement, une légère réprimande étaient le signal de discordes. Les enfants qui en sont issus ont en grandissant montré leur caractère difficile, hargneux, maussade !

Il m'a semblé résulter de tout cela que ces changements d'humeur proviennent de l'enfant : c'est-à-dire de l'esprit destiné à habiter le corps en formation et qui *influence* la mère. Une autre considération donnait du poids à ces réflexions. C'est en effet au début de la grossesse que ces envies et changements d'humeur se manifestent surtout ; mon hypothèse s'applique ici encore fort bien, attendu que l'esprit, plus ou moins libre au début peut encore exercer son influence. Un peu plus tard ces phénomènes anormaux disparaîtront ; emprisonné par la matière, petit à petit l'influence qui les produisait se sera endormie.

L'on pardonne beaucoup aux personnes en cet état et l'on a raison ; seulement ce n'est pas à la matière qu'il faut en reporter la cause, mais comme vous le voyez, à l'esprit.

D. A. J. DUPONT.

Note de la rédaction : Pour se faire une opinion bien arrêtée, sur l'influence de l'éducation antérieure et sur les prédispositions morales et intellectuelles des enfants pendant la gestation, lire le volume important de M. de Frarières : INFLUENCES MATERNELLES.

DEUX MAISONS HANTÉES

Il y a ici deux maisons hantées par des esprits malheureux : l'une *surtout*, appartenant à M. E.... commerçant à Luçon ; cette maison se trouve sur la route du cimetière. Depuis plusieurs années cette propriété restait sans locataires, à cause des bruits, déplacements de meubles, etc., qui avaient lieu pendant la nuit. M. E.... est depuis peu de temps, propriétaire de cette maison, il ne l'habite pas, elle lui sert de maison de campagne, mais ce dernier s'étant aussi rendu compte des bruits dont je viens de vous parler, y fit établir un calvaire ou chapelle, disant que cela chasserait le démon ; seul ce personnage pouvait occasionner toutes ces étrangetés.

La seconde maison hantée se trouve sur la route de la Roche, est à ce moment à vendre ou à louer, car le propriétaire M. M..., est mort depuis environ un an. Les voisins d'en face, disent en grand secret, que M. M... revient chaque soir, de onze heures à minuit (j'emploie leur expression), qu'on l'entend poser des clous sous ses sabots et faire beaucoup de bruit dans la maison.

Persnne ne veut avouer franchement cela : la population, très dévote, peu franche et peu charitable, et de plus, profondément matérialiste (ce qui ne s'accorde guère avec la dévotion), ne voudrait pas croire à la survivance de l'âme après la mort ! Elle a une peur effroyable d'être punie. Les gens paraissent fous d'épouvante, quand on leur assure que la mort ne détruit

pas tout, et que, après la disparition du corps, l'âme immortelle a sa récompense pour le bien et sa punition pour le mal, accomplis pendant la vie; que tout doit se payer en de nouvelles existences successives. La responsabilité des actes les fait trembler.

Un bon médium aurait une grande tâche à accomplir chez les habitants de cette ville. Ces incrédules auraient besoin de lumière, à l'aide de conférences.

Louis.

LES AISSAOUA

Quelques membres du Congrès de l'Association scientifique, qui se tient cette année à Oran, viennent d'assister à une fort curieuse séance dans la mosquée de la secte des Aïssaoua.

Les médecins et physiologistes du Congrès ont pu ainsi étudier les tortures auxquelles volontairement ils se soumettent.

Les Aïssaoua prétendent en effet que, par suite de la protection d'Allah, ils peuvent impunément manger du poison, subir les piqûres des reptiles ou des scorpions, se transpercer d'aiguilles ou de poignards, se faire des brûlures au fer rouge.

Dans les séances publiques, ils semblent justifier leur dire en se soumettant à de terribles épreuves.

Les Aïssaoua forment une secte musulmane très nombreuse, une véritable franc-maçonnerie religieuse, embrassant tout l'Islam, composée de fanatiques obéissant aveuglément aux ordres de leurs marabouts, prêts à sacrifier leur vie, à subir les tortures les plus affreuses et peut-être aussi à commettre tous les crimes dans l'intérêt de l'association. Ils se suggestionnent et s'insensibilisent sous la volonté d'un chef influent.

La légende qu'ils donnent comme étant l'histoire de leur secte est, tout au moins, fort ingénieuse.

Sidi-Mohammed-Ben-Aïssa, disent-ils, vivait il y a environ trois cents ans, à Menkinès, dans le Maroc; il était chargé de famille et encore plus de misère; mais Allah, qu'il allait souvent invoquer dans les mosquées, se manifesta à lui dans plusieurs miracles et le rendit riche et puissant.

Quelque temps après, Sidi-Aïssa eut un songe dans lequel il lui fut ordonné de faire des prosélytes. Il obéit. Bientôt, cent disciples furent groupés autour de lui; il les soumit à de rigoureuses pratiques religieuses, et exigea d'eux une obéissance absolue.

Un jour, il voulut éprouver leur fidélité. On était arrivé à la fête de Beïram. Sidi-Aïssa réunit ses prosélytes devant sa porte et leur dit: « Si vous m'aimez, si vous m'obéissez tous, si vos cœurs sont d'accord avec vos bouches, le

moment est venu de me le prouver; vous savez qu'il est d'usage d'égorger des moutons à la fête de Beïram; eh bien! je vous ai tous choisis pour tenir lieu de victimes; entrez donc chez moi. »

Les disciples hésitèrent, mais l'un d'eux pénétra dans la maison avec le maître, et l'on vit bientôt couler du sang jusque dans la rue.

Telle est la légende racontée.

C'est dans la mosquée des Aïssaoua d'Oran que, ces jours derniers, comme nous l'avons dit, les membres du Congrès scientifique ont pu voir leurs exercices. Ces exercices se font avec une certaine mise en scène; ils ont lieu le soir, à la lueur de lampes fumeuses, au son d'un orchestre arabe quelque peu monotone. Dans la mosquée se trouvent un ou plusieurs marabouts; puis, guidés par un chef, une vingtaine d'Aïssaoua. Ils n'ont pour tout vêtement qu'un pantalon arabe. Ils sont rangés sur une ligne et se balancent continuellement d'un pied sur l'autre, chantant des psaumes.

Au bout d'un certain temps, un des danseurs se détache du groupe; il s'avance vers l'un des marabouts, se prosterne, se relève, et, après avoir imprimé à sa tête un mouvement rapide de giration durant quelques minutes, il se livre aux épreuves.

Le chef saisit parfois des aiguilles longues de vingt centimètres, très pointues à l'une de leurs extrémités, tandis que l'autre est aplatie afin de recevoir une large boucle; il les humecte en les passant dans sa bouche; puis, il en enfonce une dans chaque joue de l'adepte: les deux pointes sortent alors par la bouche en se croisant. Il transperce ensuite la langue par une autre de ces aiguilles et en pique deux autres à travers les sourcils, la pointe en bas, les boucles restant sur le front. L'adepte subit ces piqûres sans manifester la moindre souffrance. Le chef souffle sur les blessures, passe dessus un peu de salive et la guérison est faite.

Un second Aïssaoua se présente et subit l'épreuve des poignards.

Les poignards sont de minces lames d'acier fort pointues terminées à l'une de leurs extrémités par une masse de plomb: le marabout enfonce ces poignards dans les joues, la peau du front, les muscles du bras de l'adepte. D'autres fois, il en fait pénétrer la pointe sur la poitrine, les jambes ou même le ventre du patient, en frappant sur la tête de plomb à l'aide d'un maillet.

Les exercices du sabre sont de diverses sortes. Dans l'un d'eux, l'Aïssaoua applique sur sa poitrine la pointe aiguë de l'arme, tandis que le marabout appuie sur lui la poignée. Les deux hommes joignent alors leurs pieds, se donnent les mains et tirent avec force jusqu'à ce que la lame du sabre soit pliée en demi-cercle. Ils tournent rapidement dans cette position. Dans un autre exercice, un Aïssaoua se tient debout sur le tranchant d'un sabre par-

faitement affilé, maintenu par deux Arabes, et tous les trois circulent ainsi pendant quelques minutes devant les spectateurs. Ou bien encore l'Aïssaoua se couche, l'abdomen appuyé sur le tranchant du sabre, et reste plié en équilibre, ses pieds ne touchant pas le sol.

A un certain moment, on apporte une plaque de fer rougie à blanc : un des Aïssaoua saute sur cette plaque et y reste quelques instants, tout en continuant son chant rythmé. On entend un grésillement, la plaque fume, on sent une forte odeur de chair brûlée. Mais l'homme ne semble éprouver aucune douleur.

Un autre Aïssaoua dévore une feuille de figuier de Barbarie dont l'acuité des épines a pu être vérifiée préalablement.

Un Aïssaoua met sur un tambourin un scorpion et le présente au public afin qu'il puisse constater que l'animal n'a pas été privé de ses organes vénéreux ; puis, brusquement, il le saisit, le tient un instant suspendu au-dessus de sa bouche ouverte et l'avale d'un seul coup.

Tel est le genre des exercices exécutés par les Aïssaoua dans leurs mosquées, étant insensibilisés par leurs mouvements préalables et l'action que leur chef a sur eux.

Il est évident que si on soumettait à de pareilles épreuves un homme quelconque n'ayant pas subi de préparations dans ce but, il lui serait bien difficile, quel que fût son stoïcisme, de ne pas manifester de douleur.

En somme, les exercices des Aïssaoua, qui pour les anciens musulmans sont la preuve incontestable d'une protection occulte et d'une mission divine, sont pour le spectateur européen un exemple intéressant de connaissances acquises par les chefs de sectes et les marabouts.

COUTUME D'ALSACE

J'ai eu pour ami, dans ma toute petite jeunesse, un bonhomme cordonnier, du nom de Grümmer, originaire du Haut-Rhin. Il habitait, — dans un passage longeant le mur de notre jardin, — une sorte de maisonnette, ou plutôt de boîte à deux compartiments, bâtie en carreaux de plâtre.

Autour de la maisonnette, il y avait beaucoup de lilas, tous remplis, au printemps, de délicieux hannetons, et, sur le devant de la maisonnette, au centre d'un *écu* de bois tricolore, on lisait cette inscription claire et nette :

Au brave des braves. Le plus aimable des savetiers, Grümmer, fait le vieux et le neuf.

Nous demeurions alors au haut de la montagne de Belleville, peu peuplée en ce temps-là, et des champs de vignes et de groseillers verdoyaient à

notre porte. Que j'ai passé de belles soirées chez mon ami Grümmer, assis parmi les tas de savates, clouant n'importe quoi à tour de bras, à l'exemple de mon vieux camarade, en regardant avec bonheur la flamme exagérée de la lampe de travail à travers l'eau grossissante d'un bocal plein d'eau ! Certes, je me trouvais bien chez nous, l'esprit en voyage au milieu des gravures du *Magasin pittoresque* ; mais chez Grümmer j'étais mieux. On y tapait le cuir et on y chantait des chants du Devoir.

Grümmer, manœuvrant une canne imaginaire, provoquait au combat un compagnon, également imaginaire, d'un Devoir rival, et il lui criait fièrement, mais avec son accent : — Allons, mondre-moi da faillance ! Je répétais le défi avec transport et j'assénais des coups sans nombre sur les bottes en réparation, qui résonnaient comme des cavernes. Ces bottes me semblaient gigantesques et formidables comme celles de l'ogre du Petit Poucet. Oh ! je te leur en flanquais des *gnons* aux bottes malades des pratiques ! Je leur montrais joliment ma vaillance ! Elles en portaient des marques. Grümmer me laissait faire — toujours ! — sans observation.

Par exemple, le soir de la Toussaint, la veille des Trépassés, le bonhomme cordonnier ne chantait pas et me congédiait même de bonne heure. Va faire schloff, fieux vrère, me disait-il. Ce soir, matame Krümmer, il la fenir, bent-ètre ! Tout *vieux frère* qu'il me fit l'honneur de m'appeler, j'étais, chaque année, radicalement mis à la porte de chez « le plus aimable des savetiers », le jour de la Toussaint. Quand j'en demandais la raison à mes parents — mes chers disparus — ils me répondaient que le père Grümmer avait sans doute à promener ses oiseaux ce soir-là plus longtemps que de coutume. — Ce sont des « micrateurs », disait-il aux curieux. Il faut leur faire voir du pays, sinon ils mourront.

Cependant, le doute finit par s'insinuer dans mon cerveau au sujet des promenades des *micrateurs* la veille des Trépassés, et je me demandais aussi comment matame Krümmer, il pouvait fenir chez le brave des braves, puisque ce brave des braves reconnaissait lui-même — il me l'avait dit souvent — que matame Krümmer, il être au ciel. — Hélas ! fieux vrère, il être au ciel, matame Krümmer !

Mon ami avait perdu sa femme bien longtemps avant que j'eusse fait sa connaissance. Il l'avait cordialement aimée.

Il paraît, entre parenthèses, que l'ex M^{me} Grümmer avait eu la passion des soleils, car le bonhomme cordonnier avait aussi une bien bizarre habitude, indépendamment de celle de promener ses oiseaux à l'automne. Au printemps, il m'emmenait avec lui dans Belleville semer de la graine de soleil partout, à la volée, dans les terrains vagues et dans les jardins abandonnés. Livrés, sans frein, à la vigueur de leur tempérament rustique, les soleils croissaient à merveille et ouvraient des fleurs colossales, combant de surprise et d'admiration les riverains des terrains vagues. Alors M. Grümmer était joyeux. Cela lui rappelait sa femme. Il les foit, au ciel, et il être heureuse, je pense, fieux vrère ! Il me disait cela avec conviction et je l'admettais sans peine. Les fleurs étaient de taille et d'éclat à être vues du ciel, et même de plus loin encore ! Fermons la parenthèse : Ayant pris de l'âge, je voulus savoir à quoi m'en tenir sur les motifs de ma mise à la porte annuelle, la veille des Trépassés. Et un soir de Toussaint, je résolus de braver cet homme au sable qui jette des grains de sommeil dans l'œil des petits garçons, et me promis de surveiller les allures de mon ami le bon gnaif.

J'avais remarqué, assez vaguement que, tous les ans, ce fameux soir, il ouvrait la chambre de sa défunte, chambre où il ne couchait jamais, et qu'il y faisait du feu. Autre motif de curiosité. L'année où j'eus l'indiscre-

tion de moucharder, à la faveur des ténèbres, les menées nocturnes de mon ami, il avait aéré la pièce mystérieuse et fait du feu dans la cheminée, selon son invariable usage. Mais quand je fus rentré dans ma petite chambre, du haut de laquelle, dans mon lit, je plongeais chez lui, par dessus le mur du jardin, je vis le bonhomme cordonnier s'installer dans la chambre de sa femme, dont la fenêtre était toute grande ouverte, malgré le froid, à côté d'une table recouverte d'une nappe blanche, où il y avait deux couverts. Sur la table se trouvait de quoi boire et de quoi manger à la mode d'Alsace et je reconnaissais dans les assiettes les charcuteries spéciales qu'il allait acheter, me disait-il souvent, rue du Roi-Doré et rue du Roi-de-Sicile. Il y avait encore une bouteille pansue que je connaissais bien, pleine d'une terrible eau-de-vie de prunes qui m'étranglait à la simple dose d'une goutte. Le bonhomme cordonnier défit la couverture d'un lit tout préparé, que je ne lui connaissais pas, puis il revint s'asseoir près de la table, mangea un peu et but un coup, tira sa pipe, et fuma.

Mes petits yeux le regardèrent aussi longtemps qu'ils le purent, car ces apprêts m'avaient intrigué et je voulais voir enfin la personne qu'il attendait si patiemment. Tout à coup, je le vis passer sa manche sur ses joues. Il pleurait, mon vieux camarade, et, tout en pleurant, il fumait à grosses bouffées. J'en eus beaucoup de peine et je versai des larmes, comme lui. Mais, le sommeil m'empoignant de plus en plus, je me renfonçai, tout grelottant, dans mon lit.

Grümmer m'a dit depuis que c'est encore la coutume, dans des coins de l'Alsace, la veille des Trépassés, de préparer une réception aux morts dans la chambre qu'ils ont habitée.

Cette nuit-là, ils peuvent y revenir, cette nuit-là seulement, et dame ! on est heureux de leur montrer qu'on n'oublie ni leur personne, ni leurs goûts...

Ils n'oublient rien, les Alsaciens.

(*Tiré du Rappel*).

ERNEST D'HERVILLY.

L'ÈRE DE TRANSITION

Deux communications reçues au *Groupe Bisonfin*.

Les époques de transition, où les peuples sont en quête d'un idéal nouveau, sont pénibles à franchir. Le trouble est partout, et l'on ne sait si l'on a en perspective la décadence irrémédiable ou l'aurore d'un jour nouveau. Heureux ceux qui comprennent que le salut se trouve dans la loi du progrès. Mais combien de peines encore avant que cette idée si simple soit vulgarisée !

Les scandales qui ont tant occupé l'opinion publique font dans l'esprit de certaines personnes beaucoup de tort à la République. Naturellement les partis réactionnaires s'en emparent avec bonheur pour affirmer que la Démocratie est une forme gouvernementale impossible, parce qu'elle conduit à la démoralisation et à la dissolution sociale, et l'on ajoute à l'appui de cette opinion : « un troupeau ne peut se passer d'un berger ». D'un autre côté,

plus d'un républicain, parmi les meilleurs et les plus désintéressés, se sent ébranlé, et se demande si, en effet, l'état de nos mœurs comporte l'état démocratique.

A cela je réponds sans hésiter : non ; notre niveau moral est trop inférieur pour un régime politique tel que la Démocratie, cela est évident pour tout observateur sincère. Mais en même temps nous sommes déjà trop avancés pour pouvoir nous contenter des formes du passé. Nous serions donc condamnés à tourner indéfiniment dans un cercle vicieux, si nous n'avions pas pour nous tirer d'embarras la loi du progrès. Nous ne pouvons plus nous contenter des formes surannées de la monarchie, et nous ne sommes pas encore capables de nous bien gouverner dans la démocratie. Qu'y a-t-il à faire ? Le simple bon sens nous le dit : travailler avec ardeur à nous rendre dignes de cet état supérieur.

Voilà la seule conclusion raisonnable à tirer de ces faits qui indignent la conscience publique. Et il est heureux qu'elle en soit indignée : cela prouve qu'il y a encore en elle le ressort nécessaire pour franchir heureusement la période de transition actuelle et entrer dans la véritable voie de l'avenir.

Certainement de tels faits sont déplorables ; mais sont-ils bien nouveaux ? Ce qui le fait croire à certains, c'est le régime de liberté qui ne permet à aucune action intéressant l'opinion publique de rester ignorée. Grâce à une sûreté d'informations sans précédents, la nation tout entière est tenue au courant de tout ce qui se passe. Ses mandataires, les employés de son administration, ne peuvent rien faire de bien ou de mal qui reste longtemps secret. Sous la monarchie les choses se passaient différemment. La presse était bâillonnée, et l'on ne souffrait pas que les turpitudes des gens en place fussent dévoilées. Il ne se passait pas moins de méfaits ; seulement ils étaient le fait des rois, des grands seigneurs, des courtisans et de leurs maîtresses. Aujourd'hui les mêmes passions, agissant dans les démocraties sur les gens en vue, amènent les mêmes effets, et comme ils sont bientôt divulgués, au lieu que la plupart des scandales des monarchies restaient cachés, les gens superficiels sont disposés à croire que c'est la faute de l'organisation politique, tandis que c'est la faute de l'infériorité actuelle de notre nature. Entrons résolument dans la voie du progrès moral, efforçons-nous d'y entraîner les masses à notre suite, et ces défaillances dont nous sommes effrayés disparaîtront pour toujours.

Voilà les réflexions que le spectacle de ce qui s'est passé récemment m'a suggérées. Les hommes ne valent pas moins pour vivre dans un état démocratique ; seulement ils ont des occasions, des tentations de faillir que beaucoup d'entre eux n'auraient pas eues dans une monarchie, où ils au-

raient eu moins de pouvoir. Au lieu d'eux, ce sont d'autres, appartenant à une autre couche sociale, à une couche réputée plus élevée, qui auraient failli. Mais c'est par les épreuves, bien ou mal supportées, que les hommes progressent; et les défaillances à la découverte desquelles nous avons assisté naguère profitent à l'avancement de tout le monde : des coupables, à cause de la leçon qu'ils reçoivent, de la honte dont ils sont abreuvés, et du reste de la nation, par le jugement qu'elle est appelée à porter sur les faits de cet ordre.

Ma conclusion c'est que, le progrès étant le seul but et le seul résultat de l'incarnation, toutes ces choses sont utiles puisqu'elles provoquent au progrès. Il en est d'elles comme de tout ce qui se passe de mal sur la terre; pour des êtres inférieurs comme nous, ce sont des moyens d'avancement. C'est à force de faire le mal et d'en souffrir que nous apprendrons à nous en abstenir un jour.

L'ÉVOLUTION PAR LA SOUFFRANCE : La question de savoir s'il y a des mondes d'expiation est la même que celle de savoir s'il y a des coupables. Cette question se relie également à celle de la bonté infinie de Dieu, bonté niée par quelques-uns au vu des souffrances non méritées de certains êtres. Ce sont deux faces en quelque sorte de la même question. Pour remonter à ses origines, il faudrait d'abord dégager une inconnue, et savoir pourquoi les êtres inférieurs dont nous faisons partie sont enclins au mal, c'est-à-dire enclins à faire souffrir les autres êtres. Si nous savions cela, peut-être saurions-nous pourquoi ils souffrent à leur tour.

On peut comprendre que la souffrance, constituant le talion, est le moyen le plus rapide et le plus efficace d'apprendre à un être qu'il fait mal quand lui-même fait souffrir autrui. Un enfant en bat un plus faible que lui; son père le bat à son tour en lui disant : Tu abuses de ta force vis-à-vis d'un petit, moi j'abuse de la mienne vis-à-vis de toi; trouves-tu que cela est bien? La conscience de l'enfant lui dira bien vite qu'il vaut mieux que personne n'abuse de sa force.

Il en est ainsi pour tout. On comprend donc très bien que la souffrance soit le meilleur moyen de progresser pour des êtres que leur tendance pousse sans cesse à faire souffrir autrui. Mais on ne peut dire qu'elle est infligée à titre de punition du moment qu'il est évident que l'ignorance seule pousse au mal, et que dès qu'on a acquis assez de lumières, on a la force de résister.

Certes il est un moment pour chacun où il se laisse parfois entraîner par ses passions à commettre une action qu'il sait mauvaise, et même dont il sait qu'il souffrira. Mais cette faiblesse morale vient toujours de l'ignorance, et celui-là n'y est plus sujet qui a suffisamment développé en lui la connais-

sance, et qui a des idées rationnelles sur sa propre destinée, et sur l'univers dont il est un des habitants.

Comment la justice souveraine pourrait-elle punir celui qui a fait le mal, que ce soit par ignorance ou par faiblesse morale? La justice humaine elle-même ne le punirait pas si elle n'obéissait à une nécessité inéluctable, celle de défendre l'organisation d'une société composée d'éléments imparfaits qui la bouleverseraient de fond en comble s'ils n'étaient pas mis hors d'état de le faire.

Ce qu'on appelle la justice sur la terre accomplit donc avant tout une œuvre de défense, et les meilleurs parmi les criminalistes voudraient que ce fût en même temps une œuvre de perfectionnement des éléments mauvais. La Providence prend le contrepied de la justice humaine, elle entend amender, non punir.

Mais pourquoi est-elle obligée d'amender? Pourquoi sur la terre la grande majorité des êtres, conscients et inconscients, sont-ils voués à la nécessité de faire souffrir autrui, et de souffrir eux-mêmes? Pourquoi cette destruction incessante du minéral, du végétal, de l'animal? Pourquoi tout être sensible souffre-t-il? Pourquoi le principe intelligent qui a fait souffrir inconsciemment autrui pendant les longs siècles de son élaboration, continue-t-il à le faire souffrir après qu'il est devenu conscient? Pourquoi cette absence de bonté, cette absence de douceur dans tout ce qui vit sur la terre, sauf parmi le petit nombre des plus avancés? Voilà le problème insondable.

Quelle hypothèse semblera le résoudre? Je l'ignore. Et comment oserais-je en hasarder une, puisque j'ignore si partout le principe intelligent rudimentaire doit se développer par des moyens analogues; que j'ignore si les conditions que je constate sur notre planète sont la règle ou l'exception; que j'ignore enfin d'où sort ce principe intelligent qui, après une longue élaboration, finit par s'individualiser, et avoir conscience de sa propre existence. Il y a trop d'inconnues dans ce problème. Je ne puis constater qu'un fait, c'est que nos tendances morales nous poussant à faire souffrir autrui, c'est par la souffrance personnelle que nous pouvons le mieux nous amender. Mais quant à trouver de bonnes raisons pour justifier les carnages dont notre planète est le théâtre, et qui y sont chose normale et voulue, j'avoue que je ne le puis.

Je me console en pensant que de plus avancés savent la vérité, et que je la saurai un jour; et aussi en constatant que la Providence a fait preuve de sollicitude pour tous les êtres, assurant en somme leur existence et la perpétuité des races et des espèces, protégeant davantage ceux qui peuvent le moins se protéger eux-mêmes, et exigeant au contraire plus d'initiative de ceux qui sont plus intelligents et plus capables. Dès lors je reste convaincu

que l'intelligence qui a su résoudre tous les problèmes touchant à l'organisation et à la marche de l'univers était de force à résoudre avec la même supériorité ceux que présente l'évolution ascensionnelle des êtres. Elle n'a pas sans raisons valables donné à la terre la destination que nous constatons. Ces raisons, nous les connaissons un jour et nous les admirerons, comme nous admirons tout ce que nous parvenons à découvrir dans la nature et à connaître à fond.

En attendant, nous ne pouvons douter que notre intérêt ne soit de travailler de toutes nos forces à progresser en savoir et en moralité, et que le bonheur ne soit au bout de nos épreuves actuelles, puisque nous devenons plus heureux à mesure que nous progressons davantage. Travaillons donc résolument, sans nous attarder à des problèmes insolubles pour nous en ce moment. C'est le conseil que je vous donne, et que je mets moi-même en pratique.

LE CENTENAIRE DE L'ÉMANCIPATION DES JUIFS

(Voyez *Revue spirite* du 1^{er} avril 1888.)

Et d'abord une chose nous a frappé en parcourant le livre de M. Weill ; c'est qu'il prend l'homme au moment où il apparaît pour commencer sa vie terrestre, sans s'inquiéter de ce qu'il était auparavant et de ce qu'il sera après. Du reste notre auteur ne fait en cela qu'imiter Moïse qui, dans les nombreux préceptes et recommandations contenus dans le Pentateuque, ne fait allusion qu'à l'existence corporelle du peuple auquel il donne ses lois, sans témoigner la moindre préoccupation pour son avenir spirituel. Et, qu'on nous permette de faire observer en passant que c'est dans cette absence complète de prévision d'une vie extra-corporelle qu'il convient peut-être de rechercher la raison de cet attachement excessif des Juifs pour les biens de la terre et les richesses, attachement qui n'a pas été sans avoir une influence funeste sur leur sort en suscitant l'envie des nations voisines et des peuples chez lesquels ils ont vécu après leur dispersion, en donnant lieu aux guerres et aux persécutions dont ils ont été victimes ; et cette réflexion paraît d'autant plus juste que, de nos jours encore, le mouvement antisémite a eu pour prétexte, là où il s'est produit, l'accumulation de la fortune publique dans les mains des Israélites.

Sans insister plus longtemps sur cet ordre de considérations, continuons l'examen de la doctrine de Moïse telle que nous l'a présentée M. Weill. Nous devons relever d'abord une affirmation souvent reproduite dans l'ouvrage que nous analysons et qui nous paraît être en contradiction flagrante avec

les constatations de la science ; cette affirmation, la voici : *Dieu n'a pas créé les animaux malfaisants* ; ils sont le produit des prévarications de l'homme et de sa violation des lois divines. M. Weill, précisément parce qu'il ne considère l'homme que pendant la vie terrestre, abstraction faite de son existence spirituelle, avait besoin de cette affirmation pour servir de point de départ à son raisonnement. En effet, il pense avec juste raison, selon nous, que Dieu n'a pas créé le mal ; car, s'il l'avait créé, et si, par son fait, l'homme en avait souffert, où serait la justice de Dieu ? Mais voyons : raisonnons un peu au point de vue de cette justice : admettons pour un instant, ce qui est, nous le répétons, en opposition formelle avec les faits observés, admettons que les animaux malfaisants soient issus des crimes des hommes ; mais ces animaux, comme les autres, se reproduisent indéfiniment par union sexuelle, et alors où trouvons-nous la vérification de cette règle affirmée à plusieurs reprises par l'auteur que les crimes des hommes ne sont punis que jusqu'à la quatrième génération ? Les animaux nuisibles se perpétuant pour ainsi dire à l'infini, les crimes commis du temps de Moïse et bien longtemps avant sont encore punis de nos jours par l'intermédiaire des bêtes fauves, qui, à chaque proie humaine qu'elles ont dévorée à travers les siècles, n'ont cessé de venger sur des innocents les crimes contemporains de leur prétendue création spontanée. Voilà pourtant où nous conduit logiquement l'explication du système de M. Weill.

Autre réflexion que nous nous permettons de lui soumettre. D'après les travaux paléontologiques, il est établi qu'avant l'apparition de l'homme sur la terre il existait de nombreuses espèces d'animaux malfaisants. Les mers chaudes qui couvraient les continents non encore émergés étaient peuplées de plesiosaures, d'hichtyosaures, de mégalosaures, de toutes sortes de reptiles plus féroces les uns que les autres qui s'entre-dévorait, et étaient certainement au plus haut degré des *animaux malfaisants*, et les individus qui restaient de ces races lors de l'apparition de l'homme sur la terre ne se faisaient pas faute de le déchirer à belles dents s'ils parvenaient à le saisir ; de même l'ours des cavernes, l'hyène et tant d'autres fauves qui surgirent plus tard. Qui avait donc créé ces bêtes féroces puisque l'homme n'existant pas encore n'avait pu, par ses crimes, en provoquer l'éclosion spontanée ? Et plus tard lorsque les savants ont commencé à classer les animaux, à étudier leurs mœurs, à en grouper les espèces, en est-il un seul qui ait observé ou rappelé, comme étant admise par la tradition la formation sans parents générateurs d'un seul de ces animaux dont M. Weill attribue la naissance à la violation des lois de Dieu par l'homme ?

Nous croyons en avoir dit assez pour fixer nos lecteurs sur cette question des animaux malfaisants surgis spontanément des crimes de l'humanité.

Mais alors, reste le point de savoir pourquoi Dieu les a créés. Est-il juste de sa part, toujours en raisonnant d'après le système de M. Weill, d'avoir créé des animaux qui, pressés par la faim, dévorent indistinctement des multitudes d'êtres plus faibles qu'eux et utiles à l'homme, et l'homme lui-même trop souvent impuissant à se défendre de leurs atteintes?

Parlons maintenant des êtres faibles de la création qui doivent être protégés par les forts et surtout par l'homme : chacun de ces êtres, d'après M. Weill, a en lui une parcelle de la force créatrice, et c'est cette parcelle qui leur donne droit à la bienveillance de l'homme. Mais celui-ci manque souvent à ses devoirs, comme le constate M. Weill lui-même ; il abuse fréquemment de sa liberté pour faire le contraire de ce que lui ordonne la justice divine. Il en résulte que les êtres faibles, loin d'être protégés par l'homme, sont persécutés et même détruits par lui. Je veux bien que l'homme soit châtié pour cette violation de la loi de Dieu ; mais les êtres faibles seront bien souvent enveloppés dans la même punition ; et pourtant ils sont innocents de ses fautes. Ainsi M. Weill admet que les guerres sont la conséquence pénale des crimes impunis commis par certains rois ou certains peuples : lorsque le fléau de la guerre se déchaîne, les hommes ne sont pas les seuls êtres atteints ; les récoltes sont hachées, les animaux bienfaisants sont sacrifiés dans le but d'empêcher les troupes ennemies de s'en nourrir ; et en somme les prévarications de l'homme retombent sur les êtres qu'il devait protéger, et le but de Dieu est complètement manqué. Est-ce là la sagesse divine ? Est-ce là la justice ? Poser la question c'est la résoudre.

Pour aboutir à de pareilles conséquences, il faut que le point de départ soit faux ; et il l'est très certainement. Ces fausses prémisses résultent de l'affirmation de la liberté absolue de l'homme. M. Weill pose comme principe hors de toute discussion que les hommes sont créés libres ; que pouvant choisir en parfaite connaissance de cause entre le bien et le mal, il n'est que juste de leur faire supporter strictement la conséquence de leurs actes perpétrés en violation de la loi de Dieu. Mais M. Weill, qu'il nous permette de le lui dire, sort encore ici de la réalité des faits en admettant la création de l'homme *ab initio* telle qu'elle est rapportée dans la Genèse. S'il était vrai que l'homme eût été primitivement créé avec toutes les facultés que nous constatons aujourd'hui chez les individus les plus élevés de notre espèce au point de vue intellectuel et moral, il pourrait peut-être avoir raison de se montrer impitoyable pour leurs prévarications ; mais il n'en est pas ainsi, et les observations anthropologiques viennent encore démentir ces assertions erronées.

L'homme est loin d'avoir été créé dans cet état de perfection relative auquel il s'est élevé dans la suite des temps au moyen de nombreuses réin-

carnations successives qui ont permis à l'espèce de s'améliorer insensiblement. Qu'étaient en effet nos premiers ancêtres? Des êtres absolument dégradés, dont nous voyons encore quelques spécimens chez certaines peuplades sauvages, vivant à peu près comme les animaux, ne manifestant une lueur d'intelligence que pour satisfaire leurs besoins de nutrition et de reproduction, disputant aux bêtes fauves les cavernes des rochers primitifs qui étaient leur seul abri contre les rigueurs du climat; et M. Weill voudrait que ces êtres misérables, à peine sortis des bas-fonds de l'animalité, eussent été responsables de leurs actes comme les ayant accomplis dans la pleine possession de leur libre arbitre, et que ces actes eussent eu pour conséquence la production de races animales nuisibles qui, se propageant jusqu'à nos jours, continueraient à venger sur nos générations modernes les fautes commises par nos ancêtres d'une façon à peu près inconsciente! Non, cela n'est pas possible, et il faut chercher ailleurs la raison des fléaux et des maux de toutes sortes qui ne cessent d'accabler l'homme, comme d'ailleurs les diverses espèces animales, depuis leur apparition sur la planète. Pour scruter ce redoutable problème, il faut remonter dans la nuit des temps, se reporter aux périodes lointaines qui ont précédé l'apparition de la vie sur la terre, la naissance même de notre globe, et la formation du système solaire. Pour avoir l'explication rationnelle de ce sombre mystère du mal qui a préoccupé tous les penseurs depuis Moïse jusqu'au Bouddha, depuis le Christ jusqu'à nos philosophes pessimistes modernes, il faut se transporter en esprit dans l'immensité des espaces au sein du fluide primitif où les intelligences qui se manifestent aujourd'hui sur la terre et dans les autres planètes sous la forme animale et humaine vivaient de la vie purement spirituelle, recueillant la pensée de Dieu dans les vibrations de l'éther. C'est là qu'elles ont dû commettre les fautes et les prévarications contre la loi divine dont elles supportent aujourd'hui les conséquences douloureuses dans la souffrance et les angoisses de la matière. Dans ces temps reculés, ces intelligences étaient libres parce que la matière telle que nous la connaissons aujourd'hui n'existait pas pour elles, et n'exerçait pas sur leur volonté cette impulsion souvent irrésistible qui les pousse au mal. En vertu du rayonnement spirituel se propageant à travers les fluides d'une excessive ténuité et d'une parfaite sensibilité, ces esprits voyaient clairement leur devoir; ils *savaient* que Dieu les avait faits pour collaborer à l'œuvre de la création, c'est-à-dire pour aider les êtres inférieurs à monter vers le Créateur en se dépouillant de leurs imperfections. Ils ont manqué *sciemment* à l'accomplissement du devoir dont dépendait leur avancement et celui de leurs frères arriérés dont ils étaient comme les protecteurs institués par Dieu. Ils recevaient du Créateur, par l'intermédiaire d'esprits plus

avancés, les forces nécessaires pour accomplir leur tâche. Ces forces, au lieu d'en faire l'usage déterminé par la sagesse de Dieu, ils les ont accaparées à leur profit; ils ont voulu s'en servir exclusivement pour satisfaire leurs aspirations égoïstes; et, sous l'influence de leurs mauvaises pensées, ces forces se sont matérialisées en cessant progressivement de leur obéir; et alors leur liberté a diminué insensiblement, ils sont devenus esclaves de la matière qu'ils avaient créée par leur violation de la loi divine. Cette matière désormais réfractaire à leur volonté pervertie est devenue l'instrument de leur punition; elle sera aussi, par la souffrance, la cause de leur réhabilitation. Dans les mondes formés de cette matière, il faudra qu'ils subissent un nombre incalculable d'existences corporelles depuis le végétal et l'animal jusqu'à l'homme, au cours desquelles ils devront reprendre un à un tous les éléments qu'ils avaient autrefois viciés par leurs mauvaises pensées, jusqu'à ce que, selon l'expression de Jésus, *toutes choses soient rétablies*; c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient restitué à chaque atome de substance la part de force divine lui revenant, qu'ils s'étaient injustement appropriée. C'est seulement au moyen de cette *restitution* que le mal disparaîtra définitivement, et que la *mort sera vaincue*. La matière, en se raréfiant, reprendra son ancienne forme fluïdique. Et dans ce nouvel élément restitué, fruit de leurs travaux persévérants et aussi de leurs longues souffrances, les anciens esprits enfin régénérés reprendront l'œuvre interrompue de leur collaboration à la création en protégeant et attirant à eux les êtres faibles encore plongés dans les tribulations de la matière.

Certes, le système que nous venons d'exposer repose sur une hypothèse tout comme celui que nous avons vu développer par M. Weill, mais cette hypothèse nous paraît plus large et plus conforme à l'idée que nous nous faisons de la justice de Dieu; et notre vénérable auteur devra reconnaître lui-même que l'existence des maux dont nous souffrons tous dans cette vallée de larmes est expliquée d'une façon beaucoup plus rationnelle, si l'on admet que tous les êtres peuplant la terre ont participé aux fautes qui s'expient aujourd'hui collectivement par les misères de toutes sortes, inséparables de la condition terrestre.

CÉRPHAS.

Madame Fanny Deslandes, née Michau, s'est désincarnée, le 29 avril 1888, à Arques-la-Bataille (Seine-Inférieure), à l'âge de 90 ans; une pensée fraternelle à cette spirite de la première heure, esprit éclairé qui fut toujours militant. M^{me} Deslandes bien connue des spirites, de 1855 à 1875, fut une amie vénérée et respectée d'Allan Kardec.

BIBLIOGRAPHIE

- PHOTOGRAPHIES DU DOLMEN D'ALLAN KARDEC, 1 fr. 50; émaillée. 3 fr. 50
L'âme et ses manifestations dans l'Histoire, par Eugène Bonnemère. 3 fr. 50
Recherches sur le spiritualisme, par W. Crookes (relié : 4 fr. 50). 3 fr. 50
Episode de la vie de Tibère, œuvre de la vie médianimique d'un groupe russe dictée par l'esprit de J.-W. Rochester. 3 fr. 50
L'Abbaye des Bénédictins, par l'esprit de J. W. Rochester, 2 vol. 6 fr. 50
 LE PHARAON MERNEPTAH, par l'esprit de J.-V. Rochester, 2 vol. 6 fr. 50
La Magie dévoilée, ou principes de science occulte, par M. le baron du Potet, relié et port payé. Épuisé et très rare. Se vendait 100 fr. 50 fr.
 RECUEIL DE PRIÈRES spirites; reliure ordinaire; 1 fr. 50; reliure chagrin. 3 fr. 50
 CONFÉRENCES SPIRITES; trois premières années 1882, 1883 et 1884. par M. Vallès, inspecteur général des ponts et chaussées. 5 fr. 50
 LA CHUTE ORIGINELLE SELON LE SPIRITISME, par M. J.-E. Guillet. 3 fr. 50
 Les quatre Évangiles de J.-B. Roustaing et le *Livre des Esprits*, réponse à M. Al. Vincent, par M. J.-E. Guillet. 1 fr. 50
Le spiritisme dans l'antiquité et dans les temps modernes, par le Dr Vahu. 5 fr. 50
Choix de dictées spirites, par le Dr Vahu. 1 fr. 50
Psychologie transformiste, évolution de l'intelligence, par le capitaine Bourguès. 1 fr. 50
Études spirites, groupe bisontin. *Études économiques*. 1 fr. 50
La Muse irritée, poésies spiritualistes, par M. Laurent de Faget. 3 fr. 50
 Photographies d'Allan Kardec, première grandeur. 3 fr. 50
Choses de l'autre monde, 3^e édition, par E. Nus. 3 fr. 50
Les Chrysantèmes de Marie, par C. Chaigneau. 3 fr. 50
Hygiène des nouveau-nés, de l'enfance, de l'adolescence, Dr Vahu. 3 fr. 50
Conseils aux pères de famille, Dr Vahu. 1 fr. 50
Spiritisme, fakirisme occidental, Dr Gibier. 4 fr. 50
 M. le marquis, histoire d'un prophète, par M^{me} Claire Vautier. 3 fr. 50
La Cité chinoise, par G. Eug. Simon, ancien consul de France en Chine. 3 fr. 50
Cosmogonie des fluides, par A. Bourdin. 1 fr. 25
La raison du spiritisme. 3 fr. 50
La théosophie bouddhique, c'est le nihilisme, par la Société Atmique. 1 fr. 50
Préface des commentaires sur le sômedaewo de Gaetomo (Société Atmique). 1 fr. 50
Causeries spirites, dialogue sur les questions que le spiritisme soulève. 3 fr. 50
Le messie de Nazareth. 3 fr. 50
Deux commandements du Christ. Fables, contes et sonnets. 1 fr. 50
Dans le ciel et sur la terre, par Camille Flammarion, avec figures. 5 fr. 50
Le spiritualisme dans l'histoire, relié, par Rossi de Gustioiani. 3 fr. 50
Les grands mystères, par Eugène Nus. 3 fr. 50
Les dogmes nouveaux, par E. Nus. 2 fr. 50

VOLUMES RARES. — ÉDITIONS ÉPUISÉES.

- Les miettes de l'histoire*, in-8°. 8 fr. 50
Les Évangiles, par d'Eischtal, 2 vol, in-8°. 12 fr. 50
Esprit des Gaules, in-8°. 7 fr. 50
Terre et ciel, in-8°. 7 fr. 50
L'enfer, par Callet, 4 fr. 50
La réalité des Esprits, par de Guldenstuble, in-8°. 25 fr. 50
Lettres du grand prophète Nostradamus. 8 fr. 50
La vérité aux médecins, par le Dr Gomet. 5 fr. 50
Somnambulisme, par le Dr A. Bertrand. 6 fr. 50
De la démonialité, par Sinistrari, 6 fr. 50
 do do 5 fr. 50
Magnétisme animal, par Gerdy. 6 fr. 50
 do par Robert. 6 fr. 50
 do par Pigeaire. 6 fr. 50
 do par Charpignon. 6 fr. 50
Correspondance, par Deleuze, 2 vol. 7 fr. 50
Révolutions d'outre-tombe, par Dozon, 4 vol. 8 fr. 50
Magnétisme animal, par Gerdy. 6 fr. 50
Dogmes chrétiens et pluralité des mondes, par l'abbé Pioger. 3 fr. 50

Le Gérant : H. JOLY.